



 **LIEU :** Locaux du CFPPA, site du Valentin et sur le terrain (exploitations agricoles)

 **DURÉE :** 70h

 **EFFECTIF**

- Minimum : 7
- Maximum : 14

 **PROCHAINE SESSION :**
Du 15 au 19 mars 2027
et
Du 10 au 14 mai 2027

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Exploitants agricoles
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Particuliers
- Stagiaires de la formation professionnelle

 **taux de satisfaction (2026)**

 **taux de réussite (2026)**

Maraîchage biologique

UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier maraîchage



Bloc de compétence du BPREA, en présentiel / RNCP 38093 / Certificateur Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire / date échéance enregistrement 01/01/2029

OBJECTIFS

- Poser les bases et dimensionner votre projet de maraîchage
- Acquérir les bases techniques de la production en agriculture biologique
- Connaître les différentes approches (bio classique, bio-intensif, MSV, permacole)
- Comprendre les interactions des choix techniques (équipement, irrigation, fertilité des sols)
- Planifier une production en fonction de ses objectifs
- Réaliser les opérations de production

CONTENU DE LA FORMATION

Première semaine – comprendre

- Jour 01 : Fertilité des sols, matière organique et croissance végétale en maraîchage biologique
- Jour 02 : Diversité des approches techniques et implications sur le terrain
- Jour 03 : Découverte de systèmes de production.
- Micro-ferme, atelier principal, atelier secondaire, vente au détail, vente en gros, pratiques mécanisées, pratiques décarbonées, approche agro-écologique
- Jour 04 : Différentes espèces maraîchères, itinéraires techniques et implications pour la mise en oeuvre de la production
- Jour 05 : Besoins en eau et gestion des adventices.
- Bonnes pratiques, couverts organiques, couverts végétaux, gestion mécanique, usage des bâches et des paillages organiques.

Deuxième semaine – choisir et planifier

- Jour 06 : Evaluer son sol, optimiser sa fertilisation et ses rotations.
- Rôle des engrais verts. Options de limitation des intrants. Pratiques sur sol vivant.
- Jour 07 : Santé des végétaux. Connaissances, Pratiques et ressources.
- Extraits végétaux, association de cultures, lutte biologique, produits homologués
- Jour 08 : Spécificités de la production sous abri froid
- Organisation ; contraintes et avantages. Aperçu des options bioclimatiques.
- Jour 09 : Maîtrise du climat, gestion de l'irrigation et organisation de la production en fonction de ses débouchés.
- Jour 10 : Dimensionner son projet et adapter ses équipements



CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention du financement et d'un entretien individuel.

Prérequis :

Avoir un projet en production maraîchère.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Nous contacter à partir de septembre pour entretien et inscription.

En fonction des effectifs, nous consulter.

COÛT ET FINANCEMENT

- Compte CPF
- Autofinancement
- VIVEA
- France Travail

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques et pratiques
- Visites et travaux pratiques sur le terrain (**prévoir des vêtements adaptés**)

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de cours
- Visites d'exploitations
- Parcelle pédagogique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation sur une situation professionnelle en cours de formation avec un entretien. Pratique explicitée

RYTHME DE LA FORMATION

70h en centre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

Rythme hebdomadaire : 35h



Du 15 au 19 mars 2027

et

Du 10 au 14 mai 2027

VALIDATION DE LA FORMATION

Pour les parcours hors BPREA, attestation de suivi de la formation spécifiant les compétences acquises. Permet de valider l'UCARE "Concevoir un atelier de maraîchage biologique adapté à son contexte.

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier Maraîchage " du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)
- Activité agricole
- Pratique individuelle
- Installation/salariat sur une exploitation agricole



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

